

Vers la reconnaissance professionnelle¹

Jean-Pierre Goulet

Consultant
en développement pédagogique

J'ai proposé, il y a quelques années², un système de rémunération à l'acte pour les enseignants. Malheureusement, pour des raisons que j'ignore, la formule n'a pas été retenue. Considérant cependant l'intérêt actuel pour les questions relatives à la professionnalisation de l'enseignement, je ne crois pas inutile de revenir à la charge.

La table de tarification que j'avais présentée est évidemment désuète. Depuis, il y a eu évolution des courants pédagogiques, inflation et récession (et vice versa une ou deux fois) et, évidemment, apparition de la TPS et de la TVQ.

Réglons d'abord la question des taxes. C'est simple. À tous les trois mois, on fait le total des honoraires reçus – à tous les mois pour les statuts précaires et autres – et on ajoute 7 % de TPS. Au total ainsi obtenu, on ajoute 4 % de TVQ. À moins que ce soit le contraire. La TVQ est toutefois de 8 % s'il s'agit de la production de matériel didactique vendu à la pièce mais de 4 % si les élèves paient le matériel à l'avance en début d'année. Dans tous les cas, on peut obtenir un remboursement des taxes dans un pourcentage qui varie selon, sauf si l'on se sert de matériel déjà payé par le collègue ; dans ce cas le remboursement va au collègue. Je crois. Mais ça dépend.

Le problème des taxes étant réglé, voyons donc la nouvelle table de tarification que je propose. Celle-ci pourra évidemment être ajustée suite à des négociations locales (évitons d'alourdir les conventions provinciales) pour tenir compte de la spécificité de chaque établissement (histoire, vécu quotidien, mensuel et annuel, projet éducatif, et le reste, s'il en reste).

1. Cours magistral (par période de cours)			6. Les courants pédagogiques (cognitivisme, métacognition, intégration des apprentissages, etc.)		
1.1 Tarif de base		65,00 \$	6.1 Compréhension des concepts (par concept)		2 500,00 \$
1.2 Avec audiovisuel		80,00 \$	6.2 Capacité d'en parler (période de 5 minutes)		100,00 \$
1.3 Avec humour		80,00 \$	6.3 Application en classe (tarif horaire)		400,00 \$
1.4 Avec les deux		140,00 \$			
1.5 Le vendredi après-midi		97,50 \$	7. Les APO		
1.6 Le vendredi après-midi, avec humour		274,80 \$	7.1 Utilisation de l'ordinateur (par page produite)		0,05 \$
2. Premier et dernier cours du trimestre			7.2 Utilisation pédagogique de l'ordinateur (tarif horaire)		200,00 \$
Les donner (supplément)		27,95 \$			
3. Interaction en classe avec les élèves			8. Dynamique de l'établissement (tarif horaire)		
3.1 Réponse à une question		5,00 \$	8.1 Assistance à une réunion sur l'approche-programme		10,00 \$
3.2 Réponse à une question en dehors du sujet		9,00 \$	8.2 Participation à la réunion		27,00 \$
3.3 Réponse à une question à laquelle on vient de répondre		27,87 \$	8.3 Application de l'approche- programme		99,95 \$
3.4 Réveil des élèves (par élève)		9,00 \$	8.4 Participation à l'élaboration du plan de travail pour l'an prochain		39,87 \$
3.5 Renforcement positif : verbal		3,50 \$	(pour les professeurs de philosophie et d'éducation physique)		147,00 \$
gestuel		2,75 \$			
4. Évaluation des apprentissages (classe de 35 élèves)			9. Développement professionnel		
4.1 Préparation d'un test objectif		75,00 \$	9.1 Abonnement à <i>Pédagogie collégiale</i>		27,00 \$
4.2 Préparation d'un test de questions à développement		7,50 \$	9.2 Lecture de <i>Pédagogie collégiale</i>		37,39 \$
4.3 Correction de 4.1		0,75 \$	9.3 Participation aux journées pédagogiques ³		
4.4 Correction de 4.2		290,00 \$	(tarif par minute)		2,57 \$
4.5 Correction du français (supplément)		40,00 \$	9.4 Participation à une activité PERFORMA		15,00 \$
4.6 Correction d'une copie écrite au crayon à mine pâle, pâle, pâle (supplément par copie)		13,00 \$	9.5 Participation à une activité pédagogique PERFORMA		75,00 \$
4.7 Intégration de l'évalua- tion formative (pour un trimestre)		2 749,97 \$	9.6 Participation au prochain congrès de l'AQPC (prime d'éloignement)		75,00 \$
5. Contestation de notes					
5.1 Ordinaire		12,00 \$			
5.2 Avec larmes (incluant le coût des papiers-mouchoirs)		17,00 \$			
5.3 Par un élève poli		9,00 \$			
5.4 Par un élève mesurant moins de 1,80 m		12,00 \$			
5.5 Par un élève impoli mesu- rant plus de 1,80 m		49,00 \$			

NOTES ET RÉFÉRENCES

- Inspiré de Walsh, T. F., « Let's Get Professional » dans *Kappan*, février 1986.
- GOULET, Jean-Pierre, « Le temps d'une paye » dans *Pédagogies collégiales*, numéro pilote, juin 1987, p. 11.
- Le travail à la maison ne peut être considéré comme participation aux journées pédagogiques. Dans les collèges où il n'y a pas de journées pédagogiques, les enseignants pourront déposer un grief pour manque à gagner.